

Championnat Canadien Fermé

19 et 20 avril 2019

RÈGLES GÉNÉRALES

Date limite pour les inscriptions: dimanche 7 avril 2019



RÈGLES AMATEUR GÉNÉRALES

- Tous les compétiteurs amateurs doivent être membres actuels du DSAB, CDS ou WDSF.
- Les couples Juvénile sont autorisés à participer aux épreuves Junior I et Junior II, sauf au niveau du championnat.
- Les couples Jeunesse sont autorisés à participer aux épreuves pour adultes. Dans tous les groupes d'âge, un partenaire d'un couple peut appartenir à un groupe d'âge plus jeune, à l'exception des groupes d'âge Senior I, Senior II, Senior III et Senior IV.
- Tous les compétiteurs doivent être prêts 1 heure avant leur événement et se présenter pour la vérification des costumes. En cas de retard, la compétition ne sera pas retardée.
- Dans les compétitions étudiant / étudiant, seul l'étudiant de niveau inférieur est jugé. L'étudiant du niveau supérieur doit avoir dansé au moins un niveau supérieur à celui de l'étudiant du niveau inférieur lors de compétitions antérieures. Seuls les étudiants évalués paient des droits d'entrée dans cette catégorie.
- Tous les compétiteurs exigent d'avoir payé leurs frais d'inscription.
- Les compétiteurs Juvéniles et Juniors ont besoin de billets d'entrée pour la ou les sessions de l'événement(s) inscrit(s). Les compétiteurs Jeunesse, Adultes et Seniors ont besoin d'un billet d'admission d'une journée (en soirée).
- L'utilisation du spray tan sur les lieux est strictement interdite.
- Lors de l'enregistrement, un dépôt de 5,00 \$ sera demandé pour le dossard, remboursable au retour.
- Pour plus d'informations: contactez Terez Gaspar terez@dancesportalberta.org, 403-606-3993 ou aller sur notre site Web: www.dancechampionships.ca

CODE VESTIMENTAIRE

- Compétition catégories non championnat:
Le code vestimentaire est conforme à l'annexe G de la DSAB. Voir: www.dancechampionships.ca
- Championnats amateurs:
La tenue de compétition est obligatoire. Voir www.dancesport.ca
Standard –
Hommes: Manteau à queues noires ou bleu foncé, chemise blanche et cravate blanche.
Dames: robe de compétitions
Latin –
Hommes: costume latin avec manches.
Dames: costume latin

DES BILLETS

- Information et prix @ www.dancechampionships.ca
- Achetez votre billet en ligne @ www.dancechampionships.ca
- Les billets peuvent être achetés à la porte si l'espace le permet.
- Les billets achetés en ligne **doivent être imprimés** pour pouvoir entrer dans la salle.

PAIEMENT, ENTRÉE TARDIVE ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Date limite d'inscription pour les lève-tôt: 17 mars 2019
- La date limite d'inscription et le paiement des frais est dimanche 7 avril 2019. Toute inscription après cette date est à la discrétion des organisateurs.
- Les inscriptions sans paiement de frais d'inscription ne sont pas considérées comme valides.
- Libellez les chèques à l'ordre de «DanceSport Alberta» ou indiquez le numéro de la carte de crédit sur le formulaire d'inscription récapitulatif. Envoyez le formulaire et le paiement à Terez Gaspar terez@dancesportalberta.org ou #304-8000 Wentworth Dr SW Calgary, AB T3H 5K8.
- L'organisateur a le droit d'annuler tout événement. Les événements annulés seront remboursés.
- Il n'y a aucun remboursement sur les frais d'inscription ou l'achat du billet.
- Les inscriptions par la poste **doivent être reçues aux dates indiquées** pour recevoir les prix du lève-tôt ou pour éviter les frais de retard.

RENONCIATION ET RESPONSABILITÉ

Tous les amateurs et professionnels (et, s'ils ont moins de 18 ans, leurs parents ou tuteurs légaux) doivent signer la décharge sur le formulaire d'inscription individuel pour pouvoir participer.

CLASSIFICATION PAR ÂGE

Les classes d'âge suivantes sont basées sur la date de naissance de l'individu au cours de l'année civile:

- **Juvénile I:** 9 ans ou moins
- **Juvénile II:** 10 ou 11 ans
- **Junior I:** 12 ou 13 ans
- **Junior II:** 14 ou 15 ans
- **Jeunesse:** 16, 17 ou 18 ans
- **Moins de 21 ans:** 16, 17, 18, 19 ou 20 ans
- **Adulte:** 19 ans ou plus
- **Senior I:** Un partenaire doit avoir atteint son 35e anniversaire et l'autre partenaire doit avoir atteint son 30e anniversaire.
- **Senior II:** un partenaire doit avoir atteint son 45e anniversaire et l'autre partenaire doit avoir atteint son 40e anniversaire.
- **Senior III:** un partenaire doit avoir atteint son 55ème anniversaire et l'autre partenaire doit avoir atteint son 50ème anniversaire.
- **Senior IV:** un partenaire doit avoir atteint son 65e anniversaire ou plus. L'autre partenaire doit avoir atteint son 60e anniversaire ou plus